

<p style="text-align: center;">Dossier d'inscription : Voyage plein air Association Sportive d'Orgerus Du 24 au 26 juin 2013 à La Selle Craonnaise (Mayenne)</p>

Présentation du séjour :

Cinquante élèves de l'AS vont partir 3 jours en Mayenne avec leurs professeurs d'EPS pour pratiquer diverses activités de plein air (planche à voile, voile, course d'orientation, canoë-kayak, char à voile...) L'hébergement se fera en camping et les repas seront fournis par la base de loisirs (sauf le 1^{er} repas qui sera un pique-nique). Le départ est programmé en bus le 24 juin à 8h30 et le retour le 26 juin à 21h00 au collège. Le prix de ce séjour est de 100 euros par enfant à régler à l'Association Sportive du collège d'Orgerus.

Important :

Il n'y a que 50 places disponibles pour l'ensemble des licenciés des classes de 6^e/5^e. Seront retenus en priorité les élèves les plus méritants (assiduité et investissement dans l'AS) dont les dossiers auront été rendus complets avant le 26 avril 2013. Le brevet natation peut être donné plus tard.

Autorisation parentale :

Je soussigné Mr ou Mme....., autorise mon enfant.....en classe de..... à participer au stage plein air de l'AS du 24 au 26 juin 2013.

Adresse :.....

N° de téléphone en cas d'urgence :.....

Régime alimentaire particulier :.....

Allergies :.....

Autorisation droit à l'image :

J'autorise - Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) la diffusion de l'image de mon enfant sur le site Internet du collège d'Orgerus pour promouvoir les activités de l'AS.

Autorisation médicale :

J'autorise - Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

Traitement médical : Si oui, précisez le traitement :

Dossier complet :

- Fiche d'inscription remplie (autorisation parentale, droit d'image, médicale) ;
- Brevet natation de 25m ;
- Chèque de 100 euros à l'ordre de l'Association Sportive d'Orgerus.

A savoir :

La liste des élèves retenus sera communiquée au retour des vacances de Pâques aux enfants par écrit mais aussi par le biais du site du collège. Une réunion sera proposée aux élèves et aux parents au mois de juin afin de préparer au mieux l'organisation de ce séjour.